

PRATIQUES CLINIQUES

Référence DPC : 74852525045

LE DÉFI DES MALADIES PÉRI-IMPLANTAIRES

Diagnostic et traitements actuels

**FORMAT**

100% e-learning - Programme Intégré

Votre formation intégralement en ligne : connectez-vous quand vous voulez et d'où vous voulez pendant 1 mois à compter de la date de début de session

**DURÉE**

11 heures

4 heures d'évaluation professionnelle des pratiques et 7 heures de formation à distance.

**650€**

Formation éligible aux financements **DPC** et **FIF PL**

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Mettre à jour ses connaissances sur les définitions des maladies péri-implantaires, leurs facteurs de risque en fonction des données scientifiques actuelles.
- Établir le diagnostic des maladies péri-implantaires, à partir d'outils diagnostiques simples.
- Savoir transmettre ces informations aux patients concernés afin de les impliquer dans leur suivi.
- Connaître les différentes stratégies thérapeutiques à disposition de l'omnipraticien.
- Établir un plan de traitement adapté à la situation clinique et établir un protocole pour le suivi implantaire et prothétique de ces patients.

Résumé de la formation

La pose d'implants s'est largement démocratisée ces dernières décennies et, parallèlement à cela, le nombre de complications liées à cette thérapeutique s'est accru. Selon des données épidémiologiques récentes, la prévalence des mucosites est de 43% et celle des péri-implantites de 22%. Compte tenu de l'importance de cette prévalence, l'omnipraticien doit être en mesure de prévenir leurs survenues et, le cas échéant, d'établir un diagnostic précis puis d'entreprendre une thérapeutique et un suivi adaptés permettant ainsi de réduire les complications et leurs conséquences.

La prise en charge des maladies péri implantaires nécessite de donner aux patients concernés des informations actualisées. Le praticien doit pour cela comprendre les facteurs de risque impliqués dans les maladies péri implantaires et leurs influences devront être également comprises par les patients. C'est également, à partir de la compréhension des mécanismes étiologiques et pathologiques, que les stratégies thérapeutiques étiologiques et correctrices seront détaillées (instrumentations, agents adjutants, ...) et évaluées.

INTERVENANT



**Dr Arthur
BRINCAT**

- Ancien Chef de clinique des universités-Assistant des hôpitaux, Service de Parodontologie, APHM
- Diplôme d'Etudes Supérieures Universitaires de Parodontologie
- Diplôme d'Etudes Supérieures de Chirurgie Plastique Parodontale
- Diplôme d'Etudes Supérieures d'Implantologie
- Diplôme d'Etudes Supérieures Universitaires de Dermatologie Vénérologie de la Muqueuse Buccale
- Certificat d'Etude Supérieur de Parodontologie
- Attestation d'Etude Universitaire de Parodontologie
- Attestation d'Etude Universitaire d'Implantologie
- Attestation Universitaire d'Anatomie et Techniques chirurgicales bucco-maxillaires

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Formation à destination des chirurgiens-dentistes :

- Libéraux
- Salariés en centres de santé
- Salariés des établissements de santé et /ou des établissements médico-sociaux

Formation à destination des praticiens selon la spécialité :

- Omnipratique

Modalités pratiques



Plateforme de formation accessible 24/24

Pour une utilisation optimale de la plateforme, nous vous recommandons de vous y connecter depuis le navigateur Google Chrome ou Mozilla Firefox (à jour). Nous préconisons également une connexion internet adéquate au suivi d'une formation en ligne.



Inscriptions en ligne

www.webdental-formation.com → S'inscrire



Contact

- Tél. : 01 84 80 34 80 (du lundi au dimanche)
- Mail : formation@webdental.fr
- Formulaire en ligne : www.webdental-formation.com/contact

**Nous sommes à votre écoute, si vous êtes en situation de handicap,
contactez notre référent handicap**



01 76 31 10 80



referenthandicap@webdental.fr

Prise en charge

Formation éligible à la prise en charge par l'ANDPC sous réserve que le praticien :

- soit libéral et / ou salarié d'un centre de santé conventionné exerçant en France métropolitaine ou dans les DROM,
- dispose du nombre d'heures nécessaire dans son crédit DPC (18 heures par an, à consulter sur agencedpc.fr),
- soit inscrit à la formation auprès de Webdental Formation,
- soit inscrit à la formation auprès de l'ANDPC,
- suive l'intégralité du parcours de formation durant la session choisie.

Pour un financement FIF PL, consulter un conseiller formation pour connaître les conditions de prise en charge.

Modalités d'évaluation

En début de formation :

Les participants sont invités à remplir une grille d'audit afin d'analyser leurs pratiques professionnelles. Ils choisiront 10 dossiers cliniques pour lesquels ils ont réalisé un traitement des maladies péri-implantaires. À partir de leurs résultats, ils recevront un plan d'actions individualisé et formalisé qui leur permettra d'identifier les actions d'amélioration à mettre en place.

En fin de formation :

Une auto-évaluation finale est à remplir en comparaison à l'auto-évaluation remplie en début de formation. Ceci permettra aux participants d'identifier la modification de leur pratique professionnelle en fonction des recommandations de bonnes pratiques.

SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

- Diaporama de formation sous format vidéo
- Grilles d'audit clinique à remplir
- Articles bibliographiques à lire et télécharger
- Activités pédagogiques sous forme de quizz

Méthode et déroulé pédagogique

Positionnement de l'apprenant amont

ÉVALUATION

Évaluation des Pratiques Professionnelles (EPP) - 1er tour

Le praticien est invité à rechercher et analyser 10 de ses dossiers patients pour lesquels il a réalisé un traitement des maladies péri-implantaires, grâce à une grille d'audit. Il doit ensuite répondre à un questionnaire d'évaluation de ses pratiques. En fonction des résultats d'une première évaluation, le praticien recevra un plan d'actions individualisé et formalisé et sera invité à mettre en place des actions d'amélioration concrètes, faisables,

organisées dans le temps et suivies. Il devra notamment en suivre les différents modules de formation continue qui lui sont proposés après cette première évaluation. L'impact de ces actions sera évalué par une nouvelle mesure des écarts entre la pratique réelle observée et la pratique attendue ou recommandée, selon les mêmes critères d'évaluation.

MODULE 1

Généralités sur les maladies péri-implantaires

- Définir les différents types de maladies péri-implantaires
- Connaître la prévalence des maladies péri-implantaires
- Connaître leur étiologie et étiopathogénie
- Identifier les facteurs de risque
- Analyser sa pratique au regard des facteurs de risque rencontrés en situation clinique et des mesures de prévention mises en œuvre

MODULE 2

Diagnostic et traitement des maladies péri-implantaires

- Diagnostiquer les maladies péri-implantaires
- Savoir gérer les urgences
- Savoir quand et comment traiter les maladies péri-implantaires de façon non chirurgicale
- Savoir quand et comment traiter les maladies péri-implantaires de façon chirurgicale
- Appliquer les étapes diagnostiques à travers des cas cliniques simulant des situations professionnelles variées

MODULE 3

Gestion des péri implantites complexes

- Identifier les cas complexes de péri-implantites
- Savoir gérer les cas complexes de péri-implantites
- Évaluer la pertinence des décisions cliniques dans des scénarios simulant des complications (perte osseuse, exposition de vis, échec de régénération)

MODULE 4

La maintenance implantaire et péri-implantaire

- Savoir prévenir l'apparition des maladies péri-implantaires
- Mettre en place un protocole de maintenance péri-implantaire
- Stabiliser sur le long terme
- Adapter le protocole de maintenance à différents profils cliniques par des activités d'application guidées

Positionnement de l'apprenant aval

ÉVALUATION

Évaluation des Pratiques Professionnelles (EPP) - 2e tour

Le chirurgien-dentiste est de nouveau invité à rechercher et analyser 10 nouveaux dossiers patients pour lesquels il a réalisé un traitement des maladies péri-implantaires grâce à une grille d'audit.

Puis, il répondra de nouveau à un questionnaire d'évaluation de ses pratiques pour mettre en place un plan d'actions avec des échéances pour améliorer ses pratiques.

 **Questionnaire de satisfaction de fin de formation**

Modalités de validation

La formation est validée lorsque le participant l'a suivie dans sa totalité durant sa session. Les certificats de fin de formation seront automatiquement envoyés puis stockés dans l'espace personnel Webdental Formation des participants ayant terminé leur formation.